Lettre d'info n°3

Mai 2012

Mon Cher Vélo

Le velo au quotidien dans le Cher

L'Edito

Par Adrien LELIEVRE, Président

Même si elles n'ont pas été aussi fructueuses que beaucoup d'associations l'espéraient, les récentes rencontres nationales vélo qui se sont déroulées fin Janvier ont mis la bicyclette sur le devant de la scène médiatique. Jamais en dehors du tour de France on avait autant entendu autant parler de vélo tous médias confondus.

L'intérêt du public pour la petite reine semble prendre une autre tournure et les idées préconçues de ringardise de pauvreté sociale liées au fait de se déplacer à vélo sont en train de voler en éclat une à une. Effet de mode ? Peut être. Il n'empêche que les perspectives sombres d'avenir énergétique et financier qui nous sont présentées depuis quelques mois pourraient bien faire perdurer cet effet de mode, pression du portefeuille oblige.

De mémoire de berruyer, les rues de la capitale berrichonne n'ont jamais connu autant de vélos. Même si l'on se retrouve bien vite « entre nous », les « vrais » sitôt que la pluie revient, il est indéniable que le vélo commence à être petit à petit accepté par le grand public comme un moyen de transport à part entière.

2012 est - entre autres - l'année durant laquelle sera écrit le plan d'action du Plan de Déplacement Urbain de l'agglomération berruyère et une étape décisive pour la concertation autour de la réhabilitation du canal de Berry.
Dans le contexte actuel, ces étapes cruciales pour l'amélioration des conditions de circulations à vélo ne pouvaient pas mieux tomber.

A nous de saisir la balle au bond et d'accompagner, dans le bon sens, les changements et cours.

Rubricolage : Ne pas péter un câble !

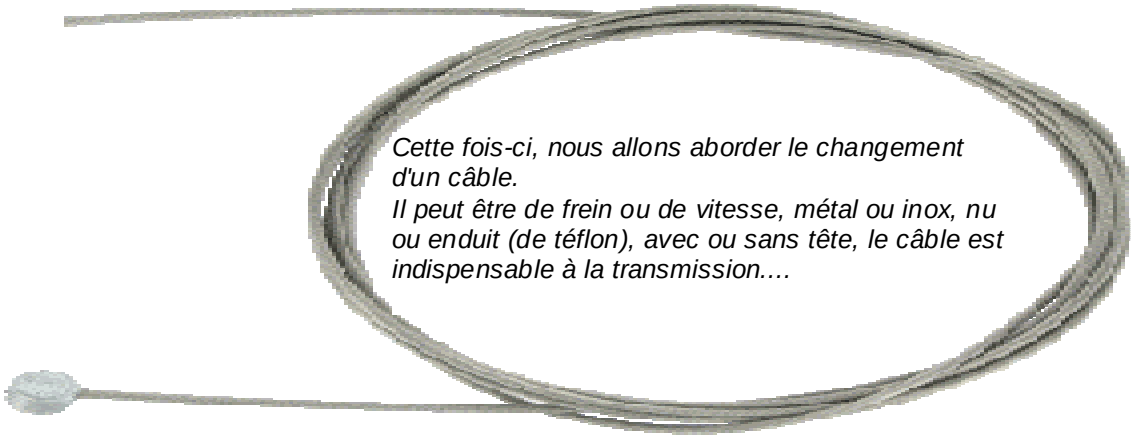

Cette fois-ci, nous allons aborder le changement d'un câble.
Il peut être de frein ou de vitesse, métal ou inox, nu ou enduit (de téflon), avec ou sans tête, le câble est indispensable à la transmission....

Avant de penser à son changement, intéressons nous à son entretien même s'il en nécessite peu. Il est rare qu'un câble casse pendant son utilisation, mais si malgré tout, vous vous retrouvez dans ce cas, votre négligence en sera avant tout responsable, et en plus ça peut faire très mal ! Pour y palier, surveillez les endroits de serrage, près des mâchoires ou des étriers, ou près de la tête au cœur de la poignée de frein.
Concernant le remplacement, sachez qu'il existe des câbles de freins et des câbles de vitesse ! Ce ne sont pas les mêmes ! Les premiers sont plus épais, les seconds forcément plus fins, mais souvent en inox pour plus de précision pour les vitesses indexées. Il faut savoir également qu'il est préférable de changer le câble et la gaine en même temps ! Ne mettez pas non plus de corps gras sur votre câble pour mieux le faire coulisser dans sa gaine, vous n'obtiendrez que l'effet inverse, ça va pater ! De plus, la plupart des gaines vendues dans le commerce sont garnies à l'intérieur de téflon, ce qui assure un coulissage parfait. Pour l'ajustage de la longueur, vous utiliserez le même outil pour couper gaine et câble, une pince coupante avec un tranchant parfait. Une fois l'ensemble câble gaine montés sur le vélo, vous laisserez dépasser 5cm de câble à la sortie du frein ou du dérailleur et vous n'oublierez pas de le sertir d'un petit capuchon en alu qui évitera à votre câble de s'effilocher et ainsi de vous piquer la cuisse. Si vous n'en avez pas, vous pouvez faire fondre un petit morceau de sac plastique sur cette extrémité, c'est tout aussi efficace ! Normalement, une fois votre montage effectué, deux doigts devraient suffire pour serrer la poignée et bloquer la roue lors du freinage, si ce n'est pas le cas, soit vous devrez ajouter un troisième voire un quatrième doigt, soit vous avez brutalisé le câble ou la gaine lors du remplacement !
Allez, un petit bonus pour la route : pour effectuer une réparation d'urgence (notamment lorsque l'on est en randonnée), on peut raccorder un câble cassé avec un domino d'électricien qui servira de lien et assurera au câble (s'il est encore assez long !) un petit supplément de vie !

Ben

Histoire et histoires de vélo (3)

Pour diminuer l'énorme roue du Grand Bi, et garder un développement intéressant, il fallait deux inventions importantes : la chaîne et le pignon. Le pignon ou roue dentée est l'invention d'Archimède (3ème s. av. J.C.) et la première chaîne est l'œuvre de Léonard de Vinci (15ème s. ap. J.C.). Toutefois ces deux inventions capitales ne furent appliquées au vélo qu'en 1869 par le français Guilmet. Malheureusement, tué au cours de la guerre de 1870, son invention tomba dans l'oubli. Ce n'est qu'en 1879 que l'anglais Harry Lawson en reprit l'idée qui vit son application concrète avec l'industriel Starley en 1880. L'ensemble pédalier, chaîne et pignon venait de voir le jour. Il s'agissait évidemment d'un pignon fixe entrainant la roue arrière. Dans les premières versions, le pignon était fixe. Vint ensuite fin 19ème, la roue libre dont plusieurs inventeurs se disputent la paternité. On voit alors apparaître des roues avec d'un côté un pignon fixe et de l'autre côté un pignon libre. Il fallait retourner la roue pour profiter du pignon libre, ce qui permettait aux coureurs notamment de se reposer dans les grandes descentes. Dès 1911, au tour de France apparaît le premier dérailleur qui n'a pas retenu l'attention. Il ne sera popularisé qu'au tour de France 1937. Le vélo se popularise et bénéficie d'une foule d'inventions parfois très originales, mais ceci est une autre histoire.

(A suivre) **l'Abbé Kane**

Vu ici ou ailleurs !

Bande cyclable - Slovénie

Double sens cyclable - Tourcoing

Rond point - Slovénie

Allemagne

Revendication urbaine - Brive La Gaillarde

A VOS AGENDAS !

COMPTAGE SAS VÉLO

Mardi 22 et jeudi 24 mai

FÊTE DU VÉLO

Bourges : samedi 2 juin – Esplanade Pierre Mendes France
La Chapelle St Ursin : dimanche 3 juin – Tour du canton à vélo.

1/2 JOURNÉE SANS VOITURE

Samedi 23 juin

Consultez l'agenda de Mon Cher Vélo en ligne à l'adresse http://bit.ly/p2mhtD

Et encore plus d'animations sur **www.monchervelo.fr**

BULLETIN D'ADHÉSION (A DONNER AUX AMIS)

Je souhaite adhérer à l'association Mon Cher Vélo.
Pour cela, je joins à ce bulletin un chèque de ...

◯ 10€ (adhésion simple) ◯ 18€ (adhésion familiale)

... à l'ordre de **Mon Cher Vélo** et j'envoie le tout au 6 rue Jean Girard, 18000 Bourges.

Nom et Prénom :

Adresse postale :

Adresse électronique :

Prochaine lettre d'info à paraître : septembre 2012

Pour proposer un article, envoyez un mail à **bourges@fubicy.org**